



**Instrument de stabilité
à court terme (IdS-CT)**



**Programme d'appui à la sécurité et à la stabilité
dans le Nord du Niger**

Réf. programme : IdS 2012/07

**Compte rendu du 2^{ème} Comité de suivi et
d'évaluation (CSE)**

30 avril 2013

1. Introduction

La 2^{ème} réunion du Comité de suivi et d'évaluation (CSE) du Programme d'appui à la sécurité et à la stabilité dans le Nord du Niger s'est tenue les 22 et 23 avril 2013 au Gouvernorat d'Agadez sous la présidence du Secrétaire Général du Gouvernorat. Un bureau de séance a été mis en place, il est composé comme suit :

- Président : Secrétaire Général du Gouvernorat,
- 1^{er} Vice-président : Représentant de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP),
- 2^{ème} Vice-président : Président du Conseil régional d'Agadez,
- Rapporteurs : Directeur projets et appui institutionnel HACP et Dir Régional Plan d'Agadez

Le Maire d'Agadez a adressé un mot de bienvenue chaleureux aux participants.

Dans son allocution à l'ouverture de cette cérémonie, **le Président du Conseil régional** s'est dit très satisfait de l'état d'avancement de l'IdS-CT et des retombées positives de ce programme sur les populations vulnérables de la région et en particulier sur les jeunes. Il a rappelé avec force qu'il ne fallait cependant pas oublier les femmes, trop souvent laissées pour compte dans les programmes d'appui.

Le Chef des Opérations de la Délégation de l'Union Européenne au Niger a lui également fait le constat des nombreuses avancées depuis le 1^{er} CSE qui a eu lieu en octobre 2011. Il a cependant relevé qu'il reste encore de nombreux problèmes qui doivent être discutés dans le cadre de ce CSE afin de trouver des solutions pour que les activités qui sont en retard soient terminées avant la fin de l'année 2013. Il a également informé les membres du Comité qu'un 2^{ème} IdS-CT était en cours de préparation et que celui-ci devrait pouvoir démarrer à la fin de l'année 2013 soit à peu près au moment où l'IdS-CT actuel sera terminé. De même, dans le cadre du développement à plus long terme, il a rappelé que des projets financés par le FED (Fonds européen de Développement) sont actuellement en cours d'approbation, notamment dans les domaines suivants : infrastructures sanitaires au niveau de l'Hôpital d'Agadez ; formation professionnelle avec Swisscontact dans les régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry ; agriculture et décentralisation : un accord est en vue avec la GIZ. Cette évolution marque la volonté de passer progressivement de programmes d'urgence (type IdS-CT) vers des programmes de développement.

Dans son discours, **le Représentant du PNUD** fait également le constat qu'il y a eu des avancées significatives mais que des problèmes restent à résoudre et qu'il fallait rechercher les synergies nécessaires dans le délai restant imparti. Il a remercié les Service techniques déconcentrés (STD) ainsi que le Comité de suivi régional mis en place par le PNUD pour leur implication dans le suivi des HIMO.

Le Représentant de la HACP a quant à lui rappelé que cette réunion se tient après une année d'activité de l'IdS-CT et, comme les autres intervenants, il a souligné que des progrès significatifs ont été accomplis pendant ces 12 mois. Il est important selon lui de profiter de ce 2^{ème} CSE pour faire ressortir les leçons apprises, notamment la nécessité de renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des communes et de profiter des six mois restants pour rattraper le retard sur certaines activités.

En prononçant son discours d'ouverture de la réunion, **le Secrétaire Général du Gouvernorat d'Agadez** a rappelé que la finalité de ce programme est la recherche de la quiétude sociale grâce à la mise en œuvre des politiques de décentralisation, de sécurité et de stabilité. Il a encouragé le Comité à passer en revue les efforts accomplis par tous les partenaires tout en remerciant les

participants présents. Il a souligné qu'il était important de bien suivre les points inscrits à l'ordre du jour et le cadre des présentations. Le respect de ce cadre est essentiel pour réaliser un bon suivi & évaluation et faire des recommandations adéquates. Il a rappelé les recommandations du précédent CSE et a exprimé sa gratitude envers les principaux partenaires : HACP, UE, Danemark et PNUD.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté sans modification.

3. Membres du Comité de suivi et d'évaluation présents

(Voir en annexe 4 la liste complète des participants).

Les membres du CSE présents étaient :

Pour la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP)

- Le Directeur de la Programmation et du Suivi & Evaluation, 1^{er} Vice-président de séance,
- Le Directeur des Programmes et Appui Institutionnel, rapporteur,
- Les Assistants techniques de l'UE auprès de la HACP pour l'IdS-CT.

Pour la Commission Nationale de Collecte et de Contrôle des Armes Illícites

- Le Président de la CNCCA
- L'expert en déminage et collecte des armes

Pour le Gouvernorat d'Agadez

- Le Secrétaire Général du Gouvernorat, Président de séance,

Pour le Gouvernorat de Tahoua

- Le représentant du Secrétaire Général du Gouvernorat

Pour le Gouvernorat de Tillabéry

- Le Secrétaire Général du Gouvernorat

Pour le Conseil régional d'Agadez

- Le Président du Conseil régional d'Agadez, 2^{ème} Vice-président de séance,

Pour la Délégation de l'Union européenne

- Le Chef des Opérations,
- Le Chef de Section Economie et Gouvernance,
- Le Chargé de programme IdS-CT,
- Le Responsable des Audits, Section Finances/Contrats.

Pour le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD)

- Le Directeur des Opérations,
- Le Chef du Département Prévention des Crises et Relèvement,
- Quatre représentants du Département Prévention des Crises et Relèvement,

Pour le Comité international de la Croix Rouge (CICR)

- Le Chef-adjoint du Département Sécurité Economique,
- Le Responsable de l'Antenne d'Agadez.

Pour la Direction régionale du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire

- Le Directeur régional (rapporteur)

Pour les communes d'Agadez

- Les maires ou leurs représentants des 15 communes de la région.

Pour les ONG partenaires d'exécution

- Des représentants des 10 ONG internationales et nationales intervenants en Région d'Agadez, Tahoua et Tillabéry dans le cadre de l'IdS-CT.

4. Déroulement

Le Comité, dont le démarrage était prévu initialement à 9h le lundi 22 avril 2013 a finalement été reporté à 11h pour tenir compte de l'arrivée de Niamey, par avion le lundi matin d'une partie importante des membres dudit Comité. L'avion ayant eu du retard, le Comité n'a démarré qu'à 12h. Ce retard a été en partie compensé tout au long du Comité. Celui-ci ayant cependant été momentanément suspendu le mardi soir vers 17h pour permettre aux membres de participer à une manifestation organisée par des associations de femmes d'Agadez dans le cadre de la Journée de la Concorde. Le 2^{ème} CSE s'est dôturé à 21h le mardi 23 avril. En fait, ce CSE n'a duré que 1,5 j. Les échanges qui ont eu lieu suite aux présentations ont été suffisamment longs le 1^{er} jour et au début du 2^{ème} jour par contre, la composante III (appui institutionnel) et la partie « recommandations » ont été écourtées en fin de 2^{ème} journée ce qui a limité les échanges sur ces parties.

Suite aux diverses présentations et aux échanges qui ont eu lieu lors des deux jours de travaux du comité, les rapporteurs ont rédigé un communiqué faisant état du déroulement du CSE et des recommandations les plus importantes qui ont été formulées. Ces recommandations ont commencé à être revues par le comité en fin de 2^{ème} journée, mais il a été jugé plus opportun de permettre aux rapporteurs de prendre le temps nécessaire, après la session du comité, pour parfaire leur texte et le transmettre au bureau de séance.

Ce communiqué, transmis à la HACP deux jours après le CSE par les rapporteurs est joint en annexe n° 3. Le présent compte rendu rédigé par la Cellule HACP/IdS-CT précise ou complète le communiqué des rapporteurs.

5. Travaux du Comité de suivi et d'évaluation

5.1. Remarques générales

Les remarques qui avaient été faites lors du précédent CSE sur la nécessité de respecter le cadre de présentation des résultats par les partenaires ont été bien comprises et les présentations ont été dans l'ensemble conformes à ce qui était demandé dans la note de préparation.

5.2. Composante 1 : sécurité des personnes et des biens

5.2.1. Sous-composante 1.1 police municipale, présentation du PNUD

Concernant le **cadre juridique**, le plaidoyer réalisé par la HACP pour faire adopter la modification du texte sur le Code des Collectivités Territoriales a porté ses fruits. Ainsi, le 14/02/2013, le Conseil des Ministres a examiné et adopté le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 20 10-54 du 17/09/10 portant Code général des Collectivités territoriales. C'est pour permettre aux communes de disposer de polices municipales recrutées par elles que le projet de loi propose une modification de l'article 82. Ce projet de loi a été transmis à l'Assemblée Nationale pour adoption en mars 2013. Le plaidoyer auprès de l'Assemblée Nationale doit se poursuivre pour s'assurer que ce projet de loi sera adopté sans tarder et que les communes disposent ainsi d'un cadre juridique bien défini pour gérer leurs polices municipales. La situation actuelle est que le Ministre en charge de l'Intérieur et le DGPN ont été entendus par la Commission des Affaires institutionnelles de l'Assemblée Nationale sur cette question. Le processus est donc en cours mais le projet de loi n'a pas encore été présenté en séance plénière. Concernant le futur **statut de la PM** qui n'a pas encore été discuté au niveau des collectivités, il a été suggéré que les communes soient étroitement associées à sa définition par exemple par l'intermédiaire de l'Association des Maires du Niger (AMN).

L'équipement des policiers municipaux (PM) se poursuit. 1) **Les 75 motos** prévues ont été acheminées à Agadez en janvier. Par la suite, chaque commune a récupéré à Agadez sa dotation de 5 motos pour les PM. Les motos ont été livrées aux communes sans immatriculation et sans assurance, cette situation pose des problèmes à de nombreuses communes qui, pour l'instant, ne peuvent pas utiliser les motos car elles n'ont pas les moyens de les assurer. La nouvelle LOA actuellement en cours de signature avec la HACP intègre le coût de l'assurance (ainsi qu'un apport en carburant) pour la 1^{ère} année de fonctionnement, à charge ensuite pour les communes de payer cette assurance. 2) **l'étude sur les moyens de télécommunication** de la PM n'a toujours pas été réalisée. Son coût est également prévu dans la nouvelle LOA. 3) concernant **les permis de conduire**, il est suggéré que les communes sélectionnent les PM disposant de permis pour conduire les motos et établissent les besoins pour ceux qui n'en disposent pas. Il a été signalé que le coût d'un permis de conduire est très abordable et que les communes devraient pouvoir, si besoins, prendre en charge cette dépense. 4) **les tenues et autres accessoires** qui doivent être fournis seront budgétisés dans la LOA en cours de signature avec la HACP. En conclusion: il faudra encore attendre un certain temps avant que les PM soient dotés de tous les équipements nécessaires à leur travail. Cette situation a créé de l'exaspération chez les maires et la DUE a rappelé que le retard était maintenant de près de cinq mois or le temps presse (plus que six mois d'activités pour le projet PNUD), il a donc été demandé au PNUD de s'engager pour une signature rapide de la LOA avec la HACP et que la mise en œuvre puisse se faire dans les meilleurs délais.

Au-delà des problèmes de retards dans la fourniture des équipements, beaucoup de participants ont posé le problème de **la pérennité de la PM** après l'appui de l'IdS-CT via le PNUD. Si les communes urbaines, compte tenu de leurs capacités financières ne semblent pas inquiètes, il n'en est pas de

même des communes rurales qui ne voient pas comment intégrer dans leur budget le paiement de 15 PM. La DUE a suggéré une évaluation commune/commune des capacités financières pour mieux apprécier, pour chaque commune, les capacités de prise en charge.

Cette pérennité est également liée à la présence **d'encadreurs** présents dans toutes les communes. Or, si des progrès ont été accomplis grâce à un plaidoyer actif de la HACP auprès des FDS, il n'en reste pas moins que certains encadreurs ne sont pas encore en place notamment à Bilma et Fachi. D'autre part, les encadreurs n'ont pas encore reçu leur prime de 75,000 CFA/mois qui doit leur être payée par l'IdS-CT via le PNUD or, il faut savoir que les encadreurs de la Gendarmerie nationale ont démarré en novembre 2012 (retard 5 mois), la Police nationale en janvier 2013 (retard 3 mois) et la Garde nationale en mars 2013. A ce sujet, le PNUD a indiqué qu'il attendait que les 15 encadreurs soient tous en place pour opérer une régularisation à partir de la date d'entrée en fonction de chaque encadreur.

La question du **port d'armes** pour les PM a de nouveau été posée. A cette question il a été répondu, comme à chaque fois, qu'il s'agit d'une décision de l'Etat et que ni la DUE ni le PNUD ne peuvent passer intervenir sur ce point très sensible même si la préoccupation des maires concernant la sécurité des PM est bien comprise. Ne pas oublier que le développement des PM est une innovation et que si à moyen ou long terme ce « test » s'avère positif, le sujet du port d'armes pourrait peut-être à nouveau être discuté.

5.2.2. Sous-composante 1.2 : déminage et collecte des armes

- Présentation de la CNCCAI

La **CNCCAI** est actuellement confrontée à un manque de moyens financiers qui a pour conséquence: trois mois de retard dans le paiement de l'équipe CNCCAI d'Agadez, des difficultés pour le versement des primes dues aux démineurs et à certains relais communautaires (il faut dire que ceux-ci ne remettent pas toujours leurs rapports à temps), le report de certaines missions de sensibilisation à la collecte d'armes et le retard dans la production d'outils de communication sur la non-violence armée et les dangers liés aux mines et ALPC. Les causes de ces retards dans le versement des fonds par le PNUD semblent être liées en grande partie à un retard de la CNCCAI pour justifier les tranches précédemment perçues.

L'expert de la CNCCAI chargé de la présentation a ainsi indiqué que la 1^{ère} avance de fonds que la CNCCAI a reçu et qui représente 55% du budget de la LOA signée avec le PNUD a été entièrement consommée. La CNCCAI attend encore le versement de ~ 185.000 USD. Ces fonds devraient permettre de réaliser **les activités restantes au programme** :

- Acquisition de matériel de balisage,
- Formation/recyclage des FDS, personnes ressources et relais communautaires,
- Conception et production d'outils de communication sur la non-violence armée et le danger lié aux mines et ALPC,
- Couverture de frais de fonctionnement (notamment antenne d'Agadez).

Concernant le paiement de la tranche restante, le PNUD a indiqué que le dossier de justification de la 1^{ère} tranche étant maintenant suffisant, le paiement de la seconde tranche devrait se faire incessamment.

La CNCCAI a pris acte de la décision conjointe UE/PNUD de réaffecter les 100.000 € initialement prévus pour le financement des **microprojets « armes contre développement »** à d'autres activités de l'IdS-CT. La CNCCAI a cependant fait savoir que cette décision aurait des conséquences car cette institution avait fait des promesses à ceux qui ont remis ou qui s'apprêtaient à remettre des armes et donc que cela créait des tensions avec ces personnes. A cela il a été répondu qu'à plusieurs reprises, depuis la fin de l'année 2012 mais plus précisément lors d'une réunion DUE/PNUD/HACP/CNCCAI le 6 février 2013 à la Délégation, un plan de travail détaillé a été demandé à la CNCCAI et que celui-ci n'a jamais été remis. Il a été rappelé que chacun doit prendre ses responsabilités. C'est compte tenu du manque de vision stratégique sur ce sujet et du temps restant trop court pour mettre en œuvre cette activité, qu'il a été décidé de ne pas l'abandonner.

La CNCCAI a présenté le travail qu'elle a accompli en matière de **déminage dans l'Aïr**. Ainsi, sur les cinq secteurs à déminer, deux sont présentés comme entièrement déminés, il s'agit des secteurs Gougaram et Tchountoulous, un secteur ne serait pas terminé : Iférouane et deux secteurs resteraient à déminer : Dabaga (petite surface : 27.000 m²) et Timia. Si la CNCCAI souhaite qu'un appui supplémentaire lui soit fourni pour le déminage restant à réaliser dans l'Aïr, il faudrait alors qu'une demande détaillée et chiffrée soit préparée et présentée aux partenaires dans les meilleurs délais. L'enjeu est de taille, car cela permettrait de déclarer d'ores et déjà déminée et dépolluée la zone-vie de l'Aïr, rapprochant un peu plus le Niger de la réalisation de ses engagements internationaux. Le **déminage dans le Kawar** est quant à lui conditionné d'une part par la réalisation d'une étude d'état des lieux et d'autre part par la mobilisation de ressources importantes ce qui ne peut s'envisager que dans le cadre de l'IdS-CT 2.

- **Présentation d'Handicap International**

Handicap International (HI) a bien avancé dans son programme même si quelques retards sont constatés. Toutefois, ceux-ci ne sont pas de nature à affecter l'atteinte des objectifs. Depuis le dernier CSE d'octobre 2012 plusieurs activités ont été menées :

Un expert international a élaboré une proposition de **normes nationales d'action contre les mines**. Cette proposition a été adoptée par la CNCCAI. Un agent de la CNCCAI a suivi une **formation** au Bénin sur le **logiciel IMSMA** d'information sur les mines. Ce logiciel a été fourni et installé à la CNCCAI ainsi que le **logiciel ARCGYS** d'information géographique. Une formation interne doit être mise en œuvre au sein de la CNCCAI.

Concernant l'élaboration d'un **plan national d'assistance aux victimes**, cette activité, qui était prévue fin 2012 a été reportée au 2^{ème} trimestre 2013 compte tenu des difficultés que connaît HI pour sélectionner un expert à la période voulue.

A la date d'aujourd'hui **179 victimes (148 directes et 39 indirectes) ont été identifiées** et portées dans la base de données du projet sur un objectif de départ de 150. L'appui aux victimes comporte 2 volets: 1) **la prise en charge médicale** (identification, diagnostic, référencement, prise en charges financières des soins et coûts induits) et 2) **l'appui à l'insertion économique** à travers les activités génératrices de revenus (formation, financement, accompagnement dans la mise en œuvre...). Ces victimes ont été localisées dans 11 communes d'Agadez. **13 victimes handicapées ont été diagnostiquées** et sont prêtes à être appareillées. Une **convention de partenariat** a été élaborée à cette fin et déposée à l'**Hôpital National de Niamey**. En attente de validation.

Pour ce qui concerne **l'appui en AGR aux victimes directes et indirectes**, l'appel à proposition réalisé en janvier 2013 a permis aux 179 victimes de présenter un microprojet. A ce jour **130 microprojets** (individuels et collectifs) ont été financés. Les bénéficiaires ont tous suivis une formation en gestion

de microprojets. En amont, **les agents communautaires** préalablement recrutés par HI ont été formés en accompagnement. Une mission de suivi des activités a été organisée pour s'assurer du bon démarrage des microprojets. Cinq types d'activités ont été financés : l'embouche, l'élevage (traditionnel), le petit commerce, l'artisanat et la restauration. Les bénéficiaires de ces microprojets vont être suivis par HI pendant les cinq mois restant d'activité.

Deux **comités de pilotage** sont prévus en avril-mai et août 2013. **Le taux d'exécution** du projet est actuellement de **43%** ce qui est assez faible pour un projet qui arrive aux 2/3 de son calendrier. Ceci s'explique par les retards enregistrés sur un certain nombre d'activités. (Voir état d'avancement au 31/03/13). Ce taux devrait nettement augmenter durant les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres de cette année.

Certains maires se sont plaints de ne pas être associés au travail d'HI et que le programme de cette ONG manquait de visibilité. De même, certains participants ont estimé que le programme actuel basé sur un répertoire de 179 victimes était très en deçà de la réalité et qu'il y aurait beaucoup plus de victimes non prises en charge. A ces remarques le représentant d'HI a rappelé qu'à chaque fois qu'ils font des missions de terrain ils rencontrent et, si possible, associent les autorités locales. Celles-ci sont d'ailleurs membre du Comité de pilotage. Concernant l'identification des victimes, le répertoire actuel est le résultat d'une investigation large réalisée par les agents communautaires et, sauf exception, il est peu probable que des victimes de mines soient passées inaperçues.

5.3. Composante 2 : appui à la réinsertion sociale et économique des jeunes

5.3.1. Appui aux éleveurs et aux ménages vulnérables, présentation du CICR

Remarque : ce programme du CICR continue mais la convention de contribution avec l'UE est terminée depuis le 31/12/12. A ce jour, les rapports narratifs et financiers n'ont pas encore été remis. Dans la présentation, il a surtout été fait état du bilan de l'année 2012 (programme cofinancé par l'IdS-CT), mais, à titre d'information, le CICR a également présenté dans ces grandes lignes la programmation 2013. Etant donné que les campagnes du CICR vont d'octobre à septembre, les résultats présentés lors de ce 2^{ème} CSE sont semblables à ceux déjà présentés lors du 1^{er} CSE. Ils ont indiqués ici à titre de rappel :

- Principales activités du CICR dans le cadre de ce projet

- vaccination du cheptel et déparasitage
- serosurveillance
- formation des auxiliaires d'élevage
- déstockage du cheptel
- appui aux banques aliments bétail
- appui aux banques céréalières
- contribution à la production fourragère
- activités cash for work (CFW)
- appui à la production maraîchère

- Niveau d'atteinte des résultats dans ces différents domaines

- **Vaccination du cheptel et déparasitage :** L'objectif était de vacciner ou traiter 4,5 millions d'animaux dont 1,5 au Mali et 3 au Niger. Celui-ci a été largement atteint puisqu'environ 4,5 millions d'animaux ont été vaccinés ou traités au Niger et 1,4 au Mali

malgré le contexte de conflit dans ce pays. Pour ce qui concerne plus particulièrement la région d'Agadez, 1,2 millions d'animaux ont été vaccinés ou traités dans les Départements d'Arlit et Tchirozérine. Ce travail a été réalisé par les prestataires DREL, Tattrit Vet, Air Vet et Hammo.

- **Serosurveillance** : il s'agit d'une activité inscrite dans le cadre du programme élevage du CICR et fait suite aux campagnes de vaccination. Elle est réalisée en collaboration avec le LABOCEL. Les analyses sont toujours en cours.
- **Formation des auxiliaires d'élevage** : 12 auxiliaires ont été formés pour la région d'Agadez ce qui correspond aux objectifs de départ. La formation des auxiliaires rentre dans le cadre du renforcement des services de santé animale de base dans des localités pastorales prioritairement où ces dernières sont quasi inexistantes. Cette formation se fait sur la base d'un contrat avec le Centre de Formation des Volontaires d'Elevage de Maradi (CFVE).
- **Déstockage du cheptel** : le déstockage intervient au Niger et au Mali suite aux campagnes pastorales qui accusent des déficits fourragers récurrents ; une période de soudure pastorale qui s'installe précocement dans les zones à déficit fourrager, entraînant la dégradation de la situation du cheptel ; l'incapacité structurelle de maintenir le cheptel dans la période de soudure pastorale et les risques encourus par les éleveurs de perdre leurs animaux. L'action du CICR vient donc anticiper les pertes du cheptel. Dans le contexte actuel le CICR a procédé à un déstockage d'urgence et commercial dont les animaux cibles sont les jeunes mâles, les animaux âgés, les femelles non reproductives et les animaux malades. NB : Les carcasses jugées impropres à la consommation humaine sont incinérées. Au Niger, l'objectif était de 10,000 petits ruminants déstockés, uniquement dans la région d'Agadez, celui-ci a été atteint : 1.000 têtes ont été déstockées dans la commune d'Aderbissinat, 1.000 à Dannat et 8.000 dans six communes de l'Air. 6.367 ménages ont bénéficié de la distribution de viande.
- **Appui aux banques aliments bétail (BAB)** : l'appui en aliment du bétail et la formation des comités de gestion visent à renforcer les capacités des BAB en gestion de l'approvisionnement et des stocks dans un objectif d'autonomisation progressive. Les formations sont assurées par des associations locales: Ikéwane, Afrique Verte et COGERAT. L'objectif de départ de la Convention de contribution était d'appuyer 60 BAB mais ce chiffre a été largement dépassé puisque 104 BAB ont été appuyées dans 7 communes de l'Air.
- **Appui aux banques céréalières** : 120 banques céréalières ont été appuyées au lieu de 90 prévues initialement, 100 dans la région d'Agadez et 20 dans la région de Tillabéry.
- **Contribution à la production fourragère** : 193 producteurs ont été impliqués dans la production de fourrage, 45 kg de luzerne ont été ensemencés sur une superficie de 11,5 ha. De plus, les producteurs ont été formés en technique de production et de traitement de la paille à l'urée. Il semble d'après le CICR que cet essai en milieu pastoral ait été un succès, même si les éleveurs ne maîtrisent pas encore les techniques de conservation de fourrage qui permettraient de faire des stocks pour la période de soudure. La luzerne qui est une légumineuse proche du haricot ou du soja est également consommée par les humains.
- **Activités cash for work (CFW)**: 600 personnes ont été mobilisées pour le désensablement d'une marre à Aderbissinat, 970 personnes l'ont été pour l'aménagement de 1205 banquettes d'infiltration à Ingall et Dannat. 325 chefs de ménages ont été impliqués dans le cadre de l'élagage de 24 ha de prosopis (plante envahissante) à Ingall. Enfin, quatre parcs de vaccination ont été désensablés à Ingall. Ces travaux ont permis la distribution de plus de 42 millions FCFA à 2.341 ménages.
- **Appui à la production maraîchère** : cet appui a consisté en la distribution de semences et d'outils aratoires à 732 ménages i) dans les communes d'Aderbissinat(100), ii) Ingall

(332) et iii) Tchirozérine(300); la formation à quant à elle touché 137 maraîchers pilotes. Les thèmes de formation avaient trait aux techniques agricoles, à la gestion rationnelle de l'eau et des pesticides, à la conservation et à la commercialisation des produits maraîchers.

- Echanges sur le programme CICR

Le représentant du CICR a précisé que son organisation intervient en matière de vaccination et de déstockage dans un but précis d'appui aux éleveurs pendant les périodes de soudure, il n'appuie pas d'actions dans le domaine de l'embouche. Les objectifs de 2013 ont été adaptés à la meilleure situation qui a prévalu en 2012 du fait d'une bonne pluviométrie mais également à une volonté de retrait progressif des opérations massives de vaccination et de déstockage compte tenu du retour de la stabilité dans les régions cibles. Ainsi, cette année, le CICR ne détruit (et n'indemnise) qu'un animal/famille contre deux l'année passée. Vu que la période de soudure est moins grave cette année que l'année précédente, le déstockage pratiqué sera avant tout « commercial », c'est-à-dire que le CICR va acheter des animaux sains, via des prestataires de services, pour faciliter leur revente sur le marché et ainsi renforcer le lien commercial entre producteurs et acheteurs dans un but de structuration de la filière. Le représentant du CICR a aussi informé que son organisation travaille maintenant en région de Tahoua auprès des personnes réfugiées du Mali. Concernant les perspectives de 2014, il a indiqué que le sujet est actuellement en discussion en interne.

Contrairement à ce qui a été dit par un participant, le représentant du CICR a affirmé, chiffres à l'appui, que la campagne 2012 avait été un succès et que les objectifs annoncés avaient été largement atteints. Pour répondre à certaines critiques, assez redondantes d'un CSE à l'autre sur le fait que le CICR agirait sans impliquer les autorités, il a été rappelé que les opérations de déstockage sont suivies par des comités communaux, que les informations relatives aux plans d'action et aux budgets sont régulièrement partagées avec le Gouvernorat au niveau duquel des rapports trimestriels sont disponibles et que le Ministère de l'Elevage est le 1^{er} partenaire institutionnel du CICR.

Vue l'importance des fonds engagés par le CICR lors de l'année 2012, certains participants ont rappelé qu'il faudra « rendre des comptes » ce à quoi il a été répondu par la DUE que ceci est valable pour tout le monde vu qu'il s'agit de fonds publics : pour la DUE elle-même, pour le CICR mais également pour les ONG locales et que la plus grande attention doit être apportée par tous sur la justification des dépenses car toute organisation détentrice de fonds européens peut être audité à n'importe quel moment.

5.3.2. Appui aux Centres de Santé Intégrés et aux migrants

Pour des raisons liées à la difficulté de remplacer son personnel expatrié remercié en oct. 2012 mais également à cause de difficultés financières, MSF-E a demandé à résilier son contrat. Cette résiliation a pris effet le 07/01/13 et les activités d'MSF-E ont donc cessé dans la région d'Agadez. Des discussions ont eu lieu avec la Croix Rouge française (CRF) en appui à la Croix Rouge nigérienne pour reprendre une partie du programme d'MSF-E. A ce jour, la proposition de la CRF a déjà été validée au niveau de la DUE mais le démarrage de ce nouveau projet est lié à la mobilisation des ressources financières nécessaires. Ce budget devrait pouvoir être disponible dans les prochains jours et permettre un démarrage de ce nouveau projet le 1^{er} mai 2013.

En attendant le démarrage effectif, la CRF a précisé que son intervention dans la Région d'Agadez remonte à 1998 et qu'elle est fortement soutenue par la DG ECHO dans le cadre de la prise en charge de la malnutrition. La CRF est particulièrement intéressée par une intervention d'appui à

l'accès aux soins des mères et des enfants ainsi que des migrants car cet appui viendra compléter l'action déjà menée par la CRF contre la malnutrition. La CRF finance déjà le référencement d'enfants en état de malnutrition sévère, le projet d'assistance médicale permettra donc un référencement global de toutes les pathologies. De plus, cette nouvelle activité se déroulera dans les centres de santé intégrée (CSI) dans lesquels la CRF intervient déjà. A ce sujet, la CRF a indiqué qu'elle intervient déjà dans 38 CSI de la région d'Agadez sur 64 existants. La CRF privilégie une approche intégrée avec notamment des communications facilitées par l'installation dans les CSI de radio HF BLU.

La CRF a donc présenté le projet qu'elle entend mettre en œuvre : « **Assistance médicale aux migrants et amélioration de la santé maternelle et infanto-juvénile dans la région d'Agadez** »

- Durée: 12 mois (le démarrage était fixé au 1^{er} avril 2013 mais est reporté au 1^{er} mai du fait que le contrat n'est pas encore signé) ;
- Zone d'intervention: districts sanitaires d'Agadez Commune, Tchirozérine et Arlit (Région d'Agadez) ;
- Bénéficiaires: 3 000 migrants nécessitant des soins médicaux ainsi que 23 070 enfants de moins de 5 ans et 5 493 femmes enceintes et allaitantes pouvant accéder à des soins pédiatriques et obstétricaux de qualité dans les districts sanitaires ciblés ;
- Objectif général: Assurer une assistance médicale aux migrants et contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle et infanto-juvénile dans la région d'Agadez ;
- Objectifs spécifiques :
 - o Garantir une prise en charge médicale aux populations migrantes de retour du Mali, de Lybie et d'Algérie ;
 - o Améliorer la prise en charge médicale des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes de la région d'Agadez.

- Résultat attendus et activités programmées:
- Résultat 1: Le Centre de Transit d'Agadez Commune dispose d'un service médical avec un personnel qualifié assurant une prise en charge médicale appropriée des migrants malades.
 - o R1 A1: Mise en place et équipement d'un service de consultation médicale pour les migrants au niveau du centre de transit Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Croix-Rouge Nigérienne ;
 - o R1 A2: Recrutement et paiement des salaires du personnel soignant dans le centre de transit ;
 - o R1A3 : Prise en charge médicale des migrants au niveau du centre de transit CICR/CRN ;
 - o R1A4 : Mise en place d'un système de référence et de contre-référence avec l'Hôpital Régional d'Agadez, et prise en charge des complications médicales chez les migrants ;
 - o R1A5 : Prise en charge médicale des personnes migrantes victimes des violences sexuelles.

- Résultat 2: Les centres de santé couverts délivrent une prise en charge médicale de qualité aux enfants de moins de 5 ans, et réfèrent les complications pédiatriques et obstétricales vers les structures de référence de la région d'Agadez.
 - R2 A1: Appui à la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans à travers la dotation en médicaments essentiels génériques pour les 8 centres de santé couverts par l'intervention ;
 - R2 A2: Equipement des centres couverts par l'intervention en petit matériel pédiatrique et obstétrical (sauf césariennes) ;

- R2A3 : Appui au système de référence/contre-référence des complications pédiatriques et obstétricales des CSI d'intervention vers les structures de références régionales ;
- R2A4 : Prise en charge médicale des complications pédiatriques et obstétricales référées vers les structures de référence régionales ;
- R2A5 : Appui aux Equipes Cadres de Districts dans leurs activités de supervision .

Le représentant de la CRF a indiqué que la mise en œuvre du projet devenait urgente, notamment pour ce qui concerne la prise en charge des migrants à Agadez car le CICR, qui depuis la fin de l'année 2012 comble le vide laissé par le départ précipité d'MSF-E au niveau du Centre d'accueil des migrants a indiqué lui aussi qu'il se retirerait à la fin de ce mois d'avril 2013. Le représentant de la CRF a également indiqué que le projet est prêt à démarrer dès que le contrat sera signé et qu'une équipe composée d'un médecin et d'infirmières a déjà été recrutée.

Certains participants se sont inquiétés du fait que la CRF n'interviendra pas au niveau du Centre d'accueil des migrants de Dirkou. A cette question la CRF a répondu que compte tenu des moyens et du temps limité dont elle disposera, elle a dû faire preuve de pragmatisme et établir des priorités dans sa programmation. Il a également été rappelé que le Centre de Dirkou dispose déjà de l'appui de l'OIM et d'une infirmerie.

Pour ce qui concerne la prise en charge financière des référencements, celle-ci sera la même qu'à l'époque d'MSF-E, c'est-à-dire 50%.

L'appui aux COGES n'étant pas prévu dans le cadre du projet, certains se sont demandés ce que la CRF comptait faire. A ce sujet, il a été répondu que l'appui au COGES est difficile (c'était déjà vrai à l'époque d'MSF-E) et que la CRF essaye de redynamiser les systèmes de mutuelles. Il a également été mentionné que la gratuité des soins sera assurée pour les enfants de moins de cinq ans dans les 8 CSI qui seront couverts par le futur programme.

5.3.3. Orientation des jeunes et formation professionnelle

- Présentation de Swisscontact (SC)

En 2005, Swisscontact Niger s'est installé au Niger et a fait une étude de terrain sur les besoins des jeunes, plusieurs constats ont été fait :

- peu d'information sur les opportunités à la fin de la scolarité (poursuite des études, débouchés professionnels, etc.),
- peu d'encouragement familial à faire son propre choix,
- en règle générale, les jeunes n'ont pas de véritable projet professionnel si ce n'est « gagner de l'argent »
- pour ceux qui veulent choisir, comment s'y prendre ?
- pas de structure qui offrent cette information.

Il est fréquent que les jeunes demandent une aide pour « avoir des idées ». C'est ce constat qui a amené SC à développer le concept de **plateforme d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes**. Un de leurs conseillers a dit d'ailleurs que les plateformes sont « des réseaux pour ceux qui ne disposent pas de réseaux ». Ces plateformes sont également le fruit du constat qu'il y a un grand décalage entre l'offre de formation professionnelle et le marché du travail et que pour être efficiente, une plateforme doit se reposer sur un réseau de partenaires (entreprises, centres de formation, projets/programmes de développement, dispositif d'aides, etc.).

Une plateforme n'a pas pour objectif de trouver du travail à un jeune mais de l'accompagner dans sa démarche de recherche pour qu'il acquière plus d'autonomie.

Le projet mis en œuvre par SC depuis juillet 2012 vise donc à mettre en place **trois plateformes dans les régions du Nord du Niger** qui en étaient dépourvues : **Agadez, Tahoua, Arlit**.

Les objectifs d'une plateforme sont les suivants :

- Informer et orienter les jeunes afin qu'ils puissent effectuer des choix professionnels,
- Rendre accessible une somme de services permettant aux jeunes de définir et de réaliser leur projet professionnel,
- Accompagner les jeunes en difficulté dans leurs démarches et leur parcours visant leur autonomie.

Les plateformes entrent dans le **dispositif d'insertion du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi** et contribuent ainsi à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi par :

- la formation des conseillers et des responsables de plateformes,
- l'appui coaching sur le terrain,
- la mise à disposition d'outils pour les conseillers (fiches métier, bases de données, intranet,...),
- la construction d'un réseau de partenaires,
- l'appui au fonctionnement des plateformes (communication, déplacement, etc.).

Globalement, le chronogramme du projet a été respecté, ses grandes étapes peuvent être résumées comme suit :

Début du projet : juillet 2012	
Formation des conseillers d'orientation	Régulièrement depuis juillet 2012
Inauguration des plateformes de Tahoua et d'Agadez	Octobre 2012
Début du programme d'accompagnement spécifique à l'insertion (PASI)	Octobre 2012
Forum des plateformes Orientation-Jeunesse	Décembre 2012
Nouvel Internet et intranet pour le réseau des plateformes : www.orientation-niger.com	Février 2013
Inauguration de la plateforme d'Arilit	Mars 2013

Les plateformes de Tahoua et d'Agadez ont déjà fourni un grand nombre de services d'octobre 2012 à mars 2013 :

- Nombre approximatif de jeunes venus dans les plateformes (informations générales, consultation du panneau d'affichage et des journaux, entretiens, participation activités) : 3050,
- Nombre de jeunes reçus en entretien : 1216 (indicateur cadre logique : 1600)
- Nombre de jeunes accompagnés : 362 (indicateur : 400)
- Nombre de jeunes ayant bénéficié du PASI : 85
- Nombre de jeunes appuyés pour une insertion : 228 (indicateur 200)

Par « nombre de jeunes appuyés pour une insertion », il faut comprendre : nombre de jeunes ayant obtenu quelque chose de concret (stage, emploi, formation, apprentissage, accès à un financement, PASI).

Ces chiffres montrent que les objectifs sont déjà en passe d'être atteints à mi-parcours.

Appui à l'insertion		
Nombre total de jeunes	228	100 %
Création ou relance activité	54	23,7 %
Emploi	26	11,4 %
Formation ou apprentissage	130	57,1 %
Stage	18	7,8 %

Parmi les 228 jeunes appuyés pour l'insertion, il y a les 85 jeunes ayant bénéficié du PASI (Programme d'accompagnement spécifique à l'insertion). Ces PASI sont « ventilés » dans les différentes catégories du tableau ci-dessus. Le PASI a vocation à lever les derniers obstacles à l'emploi, en dernier recours, il peut aider à créer une activité, à financer une formation, à se rendre à un stage ou à un travail.

Concernant la création ou la relance d'activité, il y a par exemple les jeunes qui ont été orientés vers des structures qui proposent des financements (ex Karkara ou Help). C'est grâce au lobbying réalisé par les conseillers des plateformes que des emplois ou des stages ont pu être trouvés à un certain nombre de jeunes. Concernant les formations ou l'apprentissage, les jeunes sont appuyés financièrement pour suivre une formation ou juste orientés vers un centre.

Il est encore trop tôt pour faire une évaluation de ces résultats. Il faudra attendre la fin du projet pour vérifier si ces insertions socioprofessionnelles sont durables.

Cependant, une plateforme n'est vraiment efficace que si elle tisse un réseau de relations, de partenaires, or, la mise en place d'un réseau de partenaires autour d'une plateforme est un réel défi qui exige une grande mobilisation des assistants techniques de SC ainsi que la mise en place d'une politique de communication auprès des partenaires (forum, brochure, vidéo, site du réseau des plateformes, etc.). L'autre défi est de disposer dans un laps de temps très court de conseillers formés (concepts, entrepreneuriat, informatique, etc.) pouvant travailler dans des conditions acceptables (mobilité, communication, etc.) et de renforcer la motivation (responsabilisation, mise en valeur, développement des compétences, etc.).

Les principaux objectifs pour les huit mois restant sont :

- **d'appuyer la plateforme d'Arlit** : des missions d'appui par les PF de Tahoua et d'Agadez sont prévues pour faire en sorte que la plateforme d'Arlit soit opérationnelle au plus vite. La plateforme d'Arlit pourra bénéficier des outils déjà mis en place ailleurs et des résultats des expériences faites ailleurs.
- **De consolider le réseau** : ce qui passe par une appropriation de l'intranet par les conseillers, continuer à trouver des partenaires et faire en sorte qu'il y ait une bonne synergie entre eux.

Le **taux d'exécution** financier du projet est actuellement (à mi-parcours) de **37 %** ce qui est compréhensible car l'appui aux plateformes n'en est qu'à ces débuts.

Couts	Dépenses (euros)	Taux d'exécution
Ressources humaines	83 765	46 %
Equipement, matériel, infrastructures plateformes	71 531	56 %
Appui aux 3 plateformes	32 633	25 %
Total	187 929	37 %

- Echanges sur le programme SC

Plusieurs participants ont déploré le fait que les plateformes sont toutes concentrées dans les centres urbains ce qui pourrait avoir comme conséquence de marginaliser les jeunes des zones rurales. A ce constat il a été répondu que les plateformes représentent une innovation au Niger, que ce programme est intégré dans la stratégie du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi et qu'il faut d'abord que le niveau régional soit couvert, ce qui n'est pas encore tout à fait le cas puisque la plateforme de Diffa n'est pas encore ouverte. D'autre part, pour mieux atteindre les zones rurales, il peut être envisagé à terme de permettre à des conseillers des plateformes de se déplacer à l'intérieur pour conseiller les jeunes (plateforme mobile). Ne pas oublier que les plateformes sont destinées à durer (après les 18 mois du projet) et à développer leur rayon d'action.

Certains élus ont insisté sur la nécessité d'aider les jeunes de la région d'Agadez à trouver de l'emploi dans les sociétés minières arguant du fait que beaucoup d'employés de ces sociétés ne sont pas natifs de la région ce qui crée une sorte de discrimination. Sur ce point, le représentant d'SC a rappelé que le but des plateformes n'est pas de trouver du travail aux jeunes (ce qui est plutôt le travail de l'ANPE) mais plutôt de les accompagner dans leur démarche. Il a ainsi mentionné que des réunions ont déjà eu lieu avec des sociétés comme Areva et les jeunes intéressés et que des conseils ont été donnés aux jeunes pour, par ex., savoir comment présenter un CV. Avec les sociétés minières, il se pose souvent un problème de qualification. Les jeunes de la région n'ont pas forcément les qualifications suffisantes pour pouvoir postuler. Il y a donc un problème de formation en amont. Il a cependant été recommandé à Swisscontact de rechercher les synergies possibles sur la région d'Agadez avec le projet AFD (formation pour le secteur minier) et le projet FED développement local Nord, dans le but d'assurer une continuité renforcée (actions formation professionnelle dans les communes) du projet actuel IdS-CT sur les 3 plateformes d'information et orientation professionnelle.

- Présentation du PNUD

Il faut remarquer qu'un retard d'environ 6 mois est à déplorer sur toutes les activités de la composante « **formation professionnelle** » mise en œuvre par le PNUD.

L'étude socio-économique sur la réinsertion et l'employabilité des jeunes a été menée dans toutes les communes d'Agadez, le rapport a été validé par les autorités régionales à Agadez en décembre 2012, et le Ministère de la Formation Professionnelle et vde l'Emploi vient de l'approuver officiellement d'après les informations du PNUD. Cette version finale n'a cependant pas encore été remise à la HACP ni diffusée auprès des partenaires de l'IdS-CT (DUE, Karkara, Swisscontact etc.).

Aucun **plan stratégique de formation** n'a pour l'instant été présenté à la HACP. Cette activité est prévue pour le mois de mai 2013, l'activité sera réalisée en collaboration avec le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.

Une journée régionale de sensibilisation et de lancement officiel des **formations** a eu lieu au mois de mars 2013 avec la participation d'une délégation du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi. Malgré le fait que le plan stratégique de formation n'ait pas encore été élaboré, les formations vont bientôt commencer et seront assurées par la Direction régionale de la Formation Professionnelle. Ce programme comprend la réalisation de formations de courte durée (4 mois) dans les CFDC de Bilma, Agadez, Tchirozérine et Arlit pour 205 jeunes autour de 5 filières à savoir: la mécanique auto-moto et motopompe, l'électricité bâtiment, chauffeur-dépanneur, couture et coiffure/beauté. Les modules de formations ont été conçus par la Direction régionale de la Formation Professionnelle. Il faut cependant remarquer qu'il y a un grand décalage entre cette offre de formation pour 205 jeunes et l'ambition initiale (PRODOC/PNUD) de "5 000 jeunes formés et appuyés".

Les travaux de constructions des CFDC de Tchirozérine et de Bilma sont en cours. A Tchirozérine, les travaux sont au niveau des finitions (95 % des travaux prévus), la réception provisoire devrait bientôt avoir lieu, alors qu'à Bilma les travaux sont au niveau des linteaux (80 %). La question est maintenant de savoir quand ces CFDC seront opérationnels sachant qu'ils doivent encore être équipés, dotés de matière d'œuvre, fournitures et disposer d'enseignants. A cette question les réponses sont variables et assez floues. Il semble par ex. qu'à Bilma le CFDC fonctionne déjà depuis deux ans dans des locaux provisoires. A Tchirozérine, la commune a mis à disposition le terrain, un gardien, l'eau et l'électricité, mais elle ne prévoit pas de fournir les équipements ou la matière d'œuvre. Le PNUD a pourtant expliqué que l'équipement est du ressort des communes alors que celui-ci est prévu dans le PRODOC (ligne budgétaire 3.4.2). Il semble que le PNUD soit uniquement disposé à fournir certains équipements et fournitures spécifiquement pour la formation des 205 jeunes.

Certaines questions n'ont pas trouvé de réponse : quid de ces 2 CFDC qui ne sont pas encore fonctionnels alors que le PNUD compte dessus pour réaliser ces formations très prochainement ? Une concertation entre le PNUD et les maires de Tchirozérine et de Bilma paraît donc indispensable pour trouver des solutions à ces problèmes avant le démarrage des formations. De même, en plus des cinq formations indiquées par le PNUD, le maire de Bilma a parlé de formation dans les domaines de la production de dattes et de sel. Il faut, là également, trouver un accord sur ce qu'il convient de privilégier comme type de formation.

Toujours à propos des CFDC, certaines communes se sont demandées pourquoi Tchirozérine et Bilma et pas les autres ? De la même manière que pour bien d'autres sujets, il a été répondu que compte tenu des moyens limités il a fallu établir des priorités et faire des choix.

Un participant a posé une question qui rejoint un peu la préoccupation du maire de Bilma : pourquoi les filières agri-élevage n'ont-elles pas été sélectionnées alors que les CFDC se trouvent en milieu rural ? A cette question le PNUD a répondu qu'au départ 20 filières avaient été identifiées mais que compte tenu du peu de temps restant, il a fallu établir des priorités et que, d'autre part, l'étude sur les filières porteuses confirmait le choix des cinq filières retenues comme prioritaires.

Certains se sont interrogés sur l'efficacité de formations courtes (quatre mois) dans des métiers qui demandent souvent des formations de plusieurs années avec des périodes d'apprentissage ou de stage et qu'il serait illusoire de penser qu'un jeune puisse acquérir des compétences dans un laps de temps si court. A cette question il a également été répondu que c'est le manque de temps et de

moyens qui limite la durée des formations. Le PNUD a également reconnu que le coût des formations (telles qu'envisagées dans le PRODOC) avait été sous-évalué.

Il faut d'autre part signaler que le retard dans la mise en place de ces formations rend toute synergie difficile, notamment avec les appuis AGR ou l'utilisation des plateformes.

5.3.4. Travaux à haute intensité de main d'œuvre

- Présentation du PNUD

Les 34 projets HIMO identifiés en 2012 ont tous commencé. Les 1ères tranches des contrats (LOA) ont été payées pour l'ensemble des projets. Certaines 2^{ème} tranches ont été payées mais avec beaucoup de retard (2 à 3 mois dans certains cas) car beaucoup de communes ont éprouvé des difficultés à justifier les 1ères tranches. Il faut dire que l'appui du PNUD a été tardif (formation comptable à Agadez en février 2013). D'autre part, les délais de justification des dépenses et de versement des tranches ont été largement sous-estimés au départ ce qui explique ces interruptions de paiement entre deux tranches.

Les communes se retrouvent ainsi écartelées entre le PNUD qui réclame des justificatifs et la main d'œuvre qui réclame son paiement. Les communes gèrent différemment cette difficulté, certaines d'entre-elles ont stoppé les travaux, d'autres, pour ne pas démobiler la main d'œuvre ont décidé de continuer en préfinançant et enfin, dans certains projets, la main d'œuvre continue à travailler sans être payée. Cette situation pose des problèmes car d'après la présentation faite par le PNUD commune/comune on a pu constater que pour beaucoup d'entre-elles le nb. d'h/j prévu/projet était largement dépassé. Ainsi, sur certains projets, la quantité d'h/j consommé est de 150%, 170% voir 200%, ces communes ont donc des dettes vis-à-vis de la main d'œuvre. Le PNUD, les comités de gestion, les communes et les services techniques déconcentrés (STD) qui étaient chargés de la supervision de ces projets devront trouver ensemble des solutions pour payer ces excédents de main d'œuvre non prévus aux budgets.

Certains maires ont indiqué qu'une formation plus approfondie en maîtrise d'ouvrage et en gestion de travaux s'avère nécessaire pour les personnels des communes. Des questions pertinentes de rendement et de productivité ont été posées : combien de mètres linéaires de clôture doit-on exiger par jour pour justifier le paiement quotidien de 3.000 FCFA pour un maçon ?

Le président du Comité régional de suivi a évoqué des cas d'échecs qui ne doivent pas être éludés. Il a notamment évoqué le cas du projet de réhabilitation du CSI d'Aderbissinat qui selon ses propos « ressemble plus à un hangar qu'à un CSI ». Une certaine flexibilité doit donc être privilégiée pour corriger, modifier (ou annuler certains projets au profit d'autres) moyennant la signature d'avenants aux LOA si cela s'avère nécessaire. Dans le cas cité en exemple, des améliorations s'avèrent indispensables.

D'après certains maires, c'est parce que les dossiers étaient mal conçus dès le départ que des erreurs, des malfaçons et autres problèmes de qualité sont apparus dans beaucoup de projets. Dans l'avenir, les communes souhaitent être impliquées directement dans la conception pour limiter ce type de problèmes. D'autres participants ont également évoqué le fait que les STD n'ont pas toujours montré une grande motivation au démarrage pour suivre les projets car ils n'étaient pas confiant dans le fait que les communes puissent leur payer leurs frais de mission. Ce n'est que lorsqu'ils ont constaté que les paiements étaient fiables qu'ils se sont réellement mobilisés, or, il était déjà trop tard dans certains cas.

Le PNUD est d'accord pour reconnaître que les communes ont besoin de financiers expérimentés pour gérer ces projets car si certaines dépenses ne sont pas correctement justifiées, les retards s'accumulent et le PNUD risque d'avoir des difficultés en cas d'audit. La DUE considère effectivement qu'il s'agit d'un problème grave qui exige une réponse urgente. Non seulement ces problèmes peuvent créer des tensions avec la main d'œuvre mais le manque de justification risque d'entraîner un nombre important de dépenses inéligibles ce qui rappelle de mauvais souvenirs notamment celui du PADDL qui avait conduit la DUE à diligenter une opération éclair réalisée par un cabinet d'audit pour résoudre le problème le plus épineux. Il a été ainsi recommandé que, le plus tôt possible, le financier du PNUD basé à Agadez aille sur le terrain pour aider les communes qui en ont le plus besoin.

Pour le PNUD, ce problème n'est préoccupant que pour deux à trois communes. Le PNUD a également constaté de net progrès depuis le démarrage des projets. La justification des tranches est maintenant plus rapide. Les difficultés auxquelles le PNUD est confronté restent cependant importantes : souvent les maires ne sont pas disponibles, des exemples concrets de problèmes comptables ont été rapportés : des factures pour des camions qui ne sont pas immatriculés, du carburant acheté au marché noir (donc pas de facture). C'est la recherche de solution pour régler ce type de problèmes qui fait perdre du temps. Pour éviter trop de retard, il a également été suggéré de ne pas bloquer la totalité d'une tranche pour quelques justificatifs manquants, mais de mettre en réserve les dépenses non encore justifiées et débloquer le montant des fonds correspondant aux sommes justifiées.

- **Présentation de Karkara**

Il faut rappeler que pour ce qui concerne les HIMO, Karkara n'intervient que dans cinq communes du Nord-Tahoua et cinq du Nord-Tillabéry. Dans toutes ces communes, ces Comité communaux d'approbation et d'attribution (CCAA) ont été constitués.

Avant l'ouverture des chantiers, des séances de sensibilisation ont été tenues au niveau des villages devant abriter les ouvrages HIMO. Puis les techniciens des STD ont formés les COGES et les jeunes sur la confection des bandes pare-feu et la lutte contre les feux de brousse, sur les techniques de confection des demi-lunes et banquettes, ainsi que sur les aspects liés à l'hygiène et l'assainissement.

L'équipe du projet a, avec les COGES porteurs des dossiers, facilité tout le processus de mise en place des chantiers (matériel, équipes de travail), de progression des travaux (vérification de la quantification du travail) et de gestion des jeunes bénéficiaires (gestion équipe, paiement etc...).

Les techniciens d'appui/conseil (TAC) suivent périodiquement le déroulement des travaux (quantité, qualité, respect des normes techniques) et payent les jeunes sur la base de l'avancement de ceux-ci. De plus, des suivis sont effectués par les STD et les délégués des CCAA au niveau de chaque chantier ouvert.

Au 31 mars 2013, 32 dossiers de travaux HIMO sont approuvés par les Comités communaux d'approbation et d'attribution (CCAA) préalablement formés. Ces projets représentent un montant total de 158.965.648 FCFA.

Ces projets concernent les domaines de la récupération des terres dégradées (banquettes, demi-lunes), la sécurisation du pâturage (bandes pare-feu), l'assainissement (salubrité et ramassage des ordures), le sur-creusage d'une mare, les réhabilitations/construction (2 salles de classes, clôtures, magasins, écoles, périmètre anti bourbier, etc.).

870 Km de bandes pare-feu ont déjà été confectionnés par 1.318 Jeunes pour sécuriser 1.740 ha de pâturages. 14 ha des terres dégradées ont été récupérées (4.500 demi-lunes) par 60 jeunes à Tillia. Les autres chantiers sont en cours de réalisation, notamment 219 ha de terres récupérées (banquettes) et 67,25 ha sous forme des demi-lunes. Sur les 32 projets en cours 8 sont déjà terminés.

L'ensemble des Travaux HIMO approuvés mobilise actuellement 8.257 Jeunes (6.194 à Tahoua et 2.063 à Tillabéry) qui bénéficient d'un emploi temporaire et d'un revenu régulier sous forme de cash for work pendant une période donnée. Ces informations, quoiqu'intéressantes, méritent d'être précisées. Il faudrait à l'avenir mentionner le nombre d'h/j consommés et donner des détails sur par ex. le nb. moyen d'h/j par bénéficiaire et la répartition par sexe, ce dernier ayant été suggéré par un participant.

Budget HIMO prévu	Budget HIMO déjà attribué	Solde budgétaire	Taux d'exécution budgétaire
514.500 €	242.341,57 €	272.158,43 €	47%

Le projet arrive à mi-parcours en fin avril 2013, donc l'objectif de 100% de consommation budgétaire devrait pouvoir être atteint à l'issue du projet.

Les activités programmées pour les six mois à venir sont les suivantes :

Activités	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Observations
<u>R2A3</u> : Sélectionner les sites et les infrastructures en vue de leur réhabilitation par les travaux HIMO sur la base des décisions des CCAA							Tenue de 10 sessions de CCAA (pour accorder ≥ 45% financement)
<u>R2A5</u> : Renforcer les capacités des animateurs issus des communautés et des techniciens de suivi des chantiers pour une meilleure réalisation des travaux							Sensibilisation et formation des COGES pour les travaux HIMO à approuver
<u>R2A6</u> : Mettre en œuvre les travaux HIMO							Poursuite des travaux en cours et ceux à venir
<u>R2A7</u> : Suivre et contrôler l'avancement du processus de mise en œuvre des travaux HIMO par le personnel du projet et les délégués communaux.							Suivi des chantiers par le projet, les ONG locales et communes
<u>R2A8</u> : Réceptionner les ouvrages							Réception des ouvrages en cours et ceux à venir

Les prochains CCAA sont actuellement en cours de réunion dans les 10 communes pour procéder à la sélection d'une 2^{ème} série de projets. Pour la mise en œuvre de ces projets, Karkara doit prendre en compte la saison des pluies. Les travaux d'infrastructures pourront être réalisés pendant cette saison tandis qu'il faudra attendre le retour de la saison sèche en septembre – octobre pour réaliser les derniers projets de type CRES/DRS.

Le représentant de Karkara a fait remarquer qu'il y avait moins de dossiers à Tillabéry (13) qu'à Tahoua (19) car selon lui, beaucoup de promesses non tenues ont été faites par certains acteurs dans cette Région et que les gens n'ont plus confiance.

Il y a eu assez peu d'échanges après cette présentation. Les deux seuls représentants de Tahoua et Tillabéry étaient les Secrétaires Généraux des deux Gouvernorats ou leurs représentants et pour l'instant aucune mission de suivi n'a encore été réalisée par la HACP. Pour combler ce déficit de suivi et de consultation des autorités locales, Il faudra assez rapidement aller sur le terrain, constater de visu les progrès accomplis et programmer des réunions avec les élus locaux de ces deux Régions et autres partenaires pour recueillir leurs avis et leurs recommandations.

5.3.5. Activités génératrices de revenus

- Présentation de Karkara

Dans sa présentation, Karkara a rappelé que la cible des projets AGR est constitué des jeunes et à travers eux, les populations des régions d'Agadez, de cinq communes de Tahoua et de cinq communes de Tillabéry fragilisées par la situation d'insécurité, la crise alimentaire, et le retour massif des migrants de la Libye.

Les organisations ou individus éligibles sont donc les :

- Groupements de producteurs,
- Groupements féminins,
- Groupements d'intérêt économique (GIE),
- Coopératives,
- Producteurs individuels,
- Artisans,
- Organisations à but lucratif, dont l'objectif est de générer des revenus.

Les AGR ne visent pas un public de personnes en complète vulnérabilité. En effet, les AGR étant des activités économiques qui doivent être rentables et durables, leurs promoteurs doivent donc être des jeunes ayant un minimum d'expérience et de qualification ou éventuellement ayant déjà commencé une activité mais souhaitant la développer.

Un code de subvention AGR, qui cadre l'appui a été élaboré et expliqué aux groupes cibles. Puis deux types de canevas de dossier de demande de subventions AGR ont été produits par le projet et validé par les CCAA. Le premier est destiné aux soumissions individuelles et le deuxième aux groupements. Ensuite, les TAC du projet appuient les jeunes (ou leurs groupements) qui les sollicitent afin de bien remplir lesdits canevas.

A ce jour, plus de **1220 dossiers AGR** (individuel et groupement) ont été soumis aux CCAA dont 705 pour la région d'Agadez, 131 pour Tillabéry et 384 pour Tahoua. 259 dossiers d'AGR ont été

approuvés dans l'ensemble de la zone d'intervention du projet pour un montant global de 150.282.175 FCFA dont 87.495.850 FCFA à Agadez, 25.530.650 FCFA à Tahoua et 37.255.675 FCFA à Tillabéry. 165 jeunes à titre individuel et 94 collectifs de jeunes (coopératives, groupements) vont développer des AGR grâce au PARSE.

Les équipements fournis sont très divers et dépendent des projets mis en œuvre, il peut s'agir d'animaux, de machines à coudre, de motos, de matériel de sonorisation, d'outillage de soudure, de coiffure, de menuiserie, d'articles de commerce etc.

Karkara accompagne les bénéficiaires des microprojets dans la mise en œuvre de leurs initiatives. Cette activité consiste pour l'instant, sur la base des besoins en renforcement des capacités identifiés, à fournir un **appui conseil sur le plan technique et de gestion**. Exemple, le projet travaille avec les bénéficiaires d'AGR des centres urbains à ouvrir des comptes bancaires et à mettre en place des outils simples de comptabilité (dépenses, recettes). Par ailleurs, un outil de suivi adaptable selon la nature de l'AGR est mis en place afin de mieux suivre le déroulement du projet et d'apporter un accompagnement adapté aux promoteurs. Pour l'embouche, ce sont des conseils sur les techniques d'alimentation, de conduite d'élevage et de santé qui sont prodigués.

Concernant la gestion, le besoin de renforcement des capacités des bénéficiaires est général : mise en place d'un système minimal de comptabilité, archivage des données, gestion de stock et gestion prévisionnelle.

Le représentant de Karkara a fait savoir que pour l'instant, des dossiers AGR ont été sélectionnés dans 21 communes/25. Seules les quatre communes du Kawar n'ont pas encore de projets AGR car pour l'instant une seule mission de prise de contact et de mise en place des CCAA a été réalisée. La prochaine mission consistera à réunir les CCAA et à sélectionner les projets.

Budget HIMO prévu	Budget HIMO déjà attribué	Solde budgétaire	Taux d'exécution budgétaire
403.000 €	229.103,70 €	173.896,30 €	57%

L'ONG n'a pas exprimé d'inquiétude quant à sa capacité à mener à bien cette activité en totalité avant la fin du projet.

- Présentation de 4 ONG d'Agadez et de 2 de Tahoua

Lors de l'atelier de lancement de l'IdS-CT de juin 2012, il a été fortement suggéré à la HACP et à l'UE de **donner leur chance aux ONG locales** pour que celles-ci puissent, dans un souci d'appropriation et de renforcement des capacités, mettre en œuvre en direct des projets. Cette suggestion a été jugée pertinente, mais compte tenu du faible nombre d'ONG locales capables de gérer efficacement un budget conséquent, il avait été décidé de limiter l'enveloppe globale à environ 53.000 €/projet avec un budget global de 320.000 €. Ainsi, à partir de juillet 2012, **des réunions d'informations ont été organisées à Agadez et à Tahoua**. Celles-ci ont permis de sélectionner six ONG qui ont pu présenter des projets jugés pertinents et faisables, quatre à Agadez et deux à Tahoua. Les contrats de subvention de ces six projets ont été signés en décembre 2012. Les projets les plus courts sont déjà terminés (SADAD, GAGE : 4 ou 5 mois) les plus longs (ONAT, TYAKKAYT, ASSISSIGRI, AHAROG : 10 à 12 mois) sont toujours en cours.

- ONAT

Les cérémonies de lancement officiel ont été organisées au niveau de la commune d'Agadez (Quartier Tadalenfayt) avec une couverture des médias publics notamment la télévision nationale et

les antennes de la radio. Les représentants des autorités communales et coutumières et plusieurs invités ont honoré de leur présence le début des opérations entrant dans le cadre du projet. Le coordonnateur du projet et les 2 animateurs prévus ont pris leur fonction au mois de décembre 2012.

Une **mission d'information, de sensibilisation et d'identification** de 120 jeunes bénéficiaires a été effectuée à Agadez, une autre mission du même type de six jours a été effectuée dans les communes de Dabaga et Timia. Une assemblée générale ayant regroupé les représentants de la population (Chefs des quartiers ciblés; représentant du Maire et l'équipe de l'ONG) s'est tenue à Agadez en vue d'identifier les bénéficiaires. Des fiches d'identification et d'engagement ont été élaborées et signées par les bénéficiaires.

La **mise en place du comité chargé d'identifier les bénéficiaires** a eu lieu au niveau de chaque site concerné. Ce comité d'identification est composé de cinq à six membres selon le site. Les membres du comité sont: le représentant des bénéficiaires (chef de tribu ou chef de village), le représentant du Maire de la commune (Conseiller municipal de la zone concernée), le représentant du sultan ou Anastafidet, le Coordonnateur Régional de l'ONG et le Coordonnateur du projet de réinsertion socio-économique des jeunes sans emploi. L'identification s'est déroulée en la présence de la population de chaque site. Des PV signés par les membres du comité ont été établis au niveau de chaque site.

Les opérations de distribution du bétail et d'aliment-bétail se sont déroulées au niveau de la commune d'Agadez le 13 février 2013, au niveau de la commune de Dabaga le 1er mars et au niveau de la commune de Timia le 4 mars 2013. Ces deux opérations se sont déroulées successivement au niveau de chaque commune, c'est-à-dire une fois que le bénéficiaire avait acquis les quatre têtes de caprins, il passait directement prendre le sac d'aliment bétail avant d'émarger.

Les vaccinations se sont aussi déroulées avant la distribution des caprins. Une opération de déparasitage s'est poursuivie de porte à porte au niveau de la commune d'Agadez et ce, pendant 48 heures. Au niveau des autres communes le déparasitage a précédé la vaccination.

La formation des bénéficiaires en techniques d'élevage s'est déroulée du 16 au 18 février 2013 à Agadez. En ce qui concerne les bénéficiaires de Dabaga et Timia, ils ont été formés au courant de la première semaine du mois de mars 2013.

Les intrants ont été achetés et distribués aux bénéficiaires d'Agadez et au niveau des deux communes de Dabaga et Timia en février – mars 2013. Ils ont été transportés et mis à la disposition des bénéficiaires. Ces différentes distributions ont été effectuées sous la supervision du comité mis en place au niveau de chaque commune.

Une deuxième série de formation portant sur la vie associative est prévue vers la fin du mois d'avril 2013 ou au plus tard au début du mois de mai 2013. C'est au cours de cette thématique que seront abordées la sensibilisation sur la promotion de la paix et également la gestion non violente des conflits.

Le suivi des bénéficiaires sera réalisé par l'équipe du projet et débutera dans la première décade du mois d'avril 2013 à Agadez et plus tard vers la fin de la deuxième décade du mois d'avril de la même année dans les deux autres communes.

Le taux d'exécution est de 63%.

- AIP TAKKAYT

En nov.-déc., AIP Takkayt a mis à disposition du projet (à temps partiel) son staff de direction. Celui-ci est composé d'un coordonnateur, d'un comptable, d'un chargé de suivi – évaluation et d'une secrétaire. Un animateur – formateur a été recruté et est à disposition du projet à temps plein. D'autre part, les autorités administratives et coutumières ont été rencontrées au niveau régional, départemental et communal. Elles ont toutes été informées du contenu du projet notamment lors du **lancement officiel** de celui-ci le 27/12/12 à Tchirozérine. A cette occasion, les médias ont été invités et ont diffusé l'information. La cérémonie a été organisée sous le patronage du Préfet du Département de Tchirozérine et du maire de la Commune.

Le ciblage des bénéficiaires a été réalisé au niveau de chaque site en présence d'un représentant de la coordination des ex-combattants, d'un représentant des familles de rapatriés de Libye, du chef coutumier de la localité, d'un représentant de la commune de Tchirozérine et d'un représentant d'AIP Takkayt. L'identification des 40 bénéficiaires est terminée. Comme prévu, 12 maraîchers et 28 éleveurs ont été identifiés dont 5 femmes.

Les travaux de réhabilitation des puits maraîchers sont en cours de réalisation et finiront d'ici la fin du mois d'avril 2013.

En février 2013, a été remis en présence des autorités préfectorales, communales, des représentants des services techniques (Agriculture, Elevage, Plan, Jeunesse, etc.), de la coordination des ex combattants, **un kit** composé de : une motopompe, un pulvérisateur, une brouette, un râteau, un lot de pesticide, un lot de semences, une houe, de deux sacs d'engrais (Urée et NPK), et 100 litres d'essence aux 12 bénéficiaires maraîchers.

Concernant **l'achat et la distribution des caprins**, cette activité est en cours de réalisation. La livraison des animaux interviendra très bientôt.

Des intrants (son et tourteau) et des abreuvoirs ont été achetés et sécurisés dans les magasins en attendant la livraison des animaux soit 12 têtes et deux sacs d'intrants zootechniques par bénéficiaire.

La première session de **formation des jeunes en gestion technico-économique maraîchage** a été réalisée, la deuxième session interviendra en mai 2013

La première session de **formation des jeunes en gestion technico-économique de l'élevage** a déjà été réalisée, la deuxième session interviendra en mai 2013.

Le taux d'exécution du projet est de 69%

- SADAD

Les 96 bénéficiaires prévus au projet ont été identifiés. 48 ex-combattants, 48 migrants dont 25 femmes. La sélection des bénéficiaires est conforme à ce qui était prévu.

La formation a eu lieu du 15 au 17 janvier à Aderbissinat pour tous les bénéficiaires. L'ONG a cependant été confrontée à un problème d'analphabétisme de la grande majorité des bénéficiaires. Il était donc difficile de leur demander d'enregistrer les informations dans un cahier comme cela était prévu afin de les aider à faire un bilan économique de l'opération.

L'opération d'achat des animaux s'est déroulée en janvier 2013. 480 petits ruminants ont été distribués aux bénéficiaires. Certains problèmes se sont posés à l'ONG: la cherté du bétail et l'impossibilité d'achat sur un seul marché ce qui a contraint à des achats fractionnés et à plusieurs jours de garde avant la distribution. La distribution s'est déroulée le 17 janvier 2013 en présence du Préfet et du Maire de la commune, des membres du conseil municipal et des chefs traditionnels. Chaque bénéficiaire a reçu son lot de 5 petits ruminants. Les médias, publics et privés ont été invités pour l'occasion. A noté que 6 panneaux de visibilité conformes au modèle convenu ont été installés dans la commune.

Ce projet de distribution est maintenant terminé, le contrat de subvention signé courait sur 4 mois. SADAD s'est cependant engagé à poursuivre le suivi des bénéficiaires sur 4 mois supplémentaires à ses frais. 1 mission de suivi est réalisée chaque mois et ce jusqu'au mois de juillet 2013 afin d'évaluer l'impact économique et d'évaluer la durabilité de l'action. Il s'agit notamment de savoir, après cette 1^{ère} opération, combien de bénéficiaires ont continué à acheter des animaux avec les bénéfices réalisés et dans quelle mesure ce type de projet est pertinent/durable compte tenu de ce public cible particulier.

Le taux d'exécution actuel est de 92%.

- GAGE

La mission d'identification des jeunes a été réalisée en présence du représentant de GAGE, du 1er Vice-maire de Tchirozérine, des Chefs de village de la zone d'Amdigra, des représentants des jeunes concernés en vue de l'établissement d'une liste provisoire de jeunes pouvant bénéficier du projet selon un certain nombre de critères communiqués à l'assemblée. **Un Comité** chargé de visiter les jardins a été mis en place. Celui-ci était composé des membres de la mission et de 2 représentants de la population choisis par la communauté. Suite à ce travail préalable, une liste de 25 bénéficiaires (23 hommes et 2 femmes) a été établie. La sélection s'est faite dans la transparence et sans contestation, en présence des autorités et de la population. Suite à cette sélection, un PV a été dressé, exposant le déroulement du processus et la liste des bénéficiaires. Celui-ci est signé des représentants de la population, de l'ONG GAGE et de la Commune de Tchirozérine. Pour chaque producteur une situation de départ a été établie ceci afin de mieux mesurer l'impact du projet par la suite.

Les passations de marchés ont été réalisées. Trois entreprises ont été consultées. A la suite du dépouillement, c'est l'entreprise ETTP qui a été adjudicatrice du marché (contrat n°001/2013/GAGE en date du 2 janvier 2013). Les travaux sont terminés et ont été réceptionnés le 20 février 2013 en présence du représentant de la commune, du technicien de l'ONG et de l'entrepreneur. Les travaux ont été réalisés dans les règles de l'art. Les 25 bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction suite à la réalisation de cet investissement qui permettra d'améliorer la production et leurs revenus.

Concernant **les équipements d'irrigation**, un fournisseur a été consulté. L'offre a été jugée conforme et acceptée. La distribution a été organisée le 15 janvier 2013 à Amdigra en présence des autorités coutumières, du chargé des programmes de l'ONG GAGE, du superviseur des activités, de l'animateur et de nombreux habitants de la zone d'Amdigra. Parmi les bénéficiaires on compte deux (2) femmes.

Un fournisseur a également été consulté pour faire une proposition d'offre de **motopompes. Les intrants et le petit matériel** ont été distribués le 15 janvier 2013 en présence des autorités coutumières, du chargé des programmes de l'ONG GAGE, du superviseur des activités, de l'animateur et de nombreux habitants de la zone d'Amdigra. Il a été remis à chacun des 25

bénéficiaires: 1 brouette, 1 houe, un râteau, 100 g de choux, 3 sachets de laitue de 25 g chacun, 1 boîte de carotte de 100 g, 3 sachets de tomate de 25 g chacun et 4,6 tta de maïs, 80 litres d'essence. Il faut relever que compte tenu du retard accusé dans le démarrage du projet, les semences de blé prévues ont été remplacées par celles de maïs. Cela a été fait en accord avec les bénéficiaires après avoir requis l'avis d'un agronome.

La formation en techniques de fumure a été réalisée les 7 et 8 mars 2013 à Amdigra. Les 25 bénéficiaires étaient présents. Les points développés étaient : les différents types d'engrais, connaissance des dosages des engrais, utilisation des engrais et de la fumure animale, fabrication du compost (travaux pratiques dans le jardin d'un bénéficiaire).

Une sensibilisation à la culture de paix sur le thème de la gestion non violente des conflits a été réalisée les 23 et 24 mars 2013 à Amdigra (25 bénéficiaires). Les points développés étaient : les causes de conflits au Niger en général et dans la zone Nord en particulier (rébellions armées); les conséquences des conflits sur la société et le pays ; l'interrelation entre paix et développement.

Le taux d'exécution actuel est de 94%.

- AHAROG

Pour lancer son projet, AHAROG a rencontré et informé les autorités locales, notamment le Préfet, le 1er Vice-maire, les services techniques de l'Elevage, du Génie Rural et du Plan. Ces STD ont assuré un appui technique auprès de l'ONG et des groupements féminins bénéficiaires pour la construction des magasins et les techniques d'élevage. La presque totalité des équipements prévus par l'ONG ont été achetés et mis en place.

2 terrains ont été sélectionnés pour la construction des BAB. A Tchintabaraden, c'est le Président du Groupement Tebadaye qui a fait don d'un terrain de 300 m² en présence du Maire de la commune. Des documents officiels ont été signés en vue de garantir la propriété. A Assilik, il n'y a pas de risque foncier, c'est ainsi qu'un terrain a été sélectionné près de l'école. Un acte de donation a cependant été signé par le Chef de tribu et le Chef du groupe nomade. Un appel d'offres avec trois soumissionnaires a été réalisé en décembre 2012. **Les travaux ont démarré en janvier 2013.** Un contrat a été signé avec le Génie rural pour le suivi et le contrôle de la construction. Au niveau de chaque site a été construit un magasin d'une capacité de 20 t chacun. Aussitôt leur construction achevés les magasins ont été réceptionnés en présence des partenaires impliqués.

Deux comités de gestion ont été mis en place dans chacune des localités, l'un pour la gestion de la BAB, l'autre pour la gestion de l'élevage. **Un règlement intérieur** a été conçu et mis en vigueur. **Les aliments** (son de blé et tourteaux de grain de coton) ont été achetés et placés dans tous les magasins.

La prospection dans les localités environnantes pour l'achat des animaux a commencé en janvier 2013. Après prospection et conformément au projet, **32 taurillons, ont été achetés** par la commission d'achat. Les services de l'Elevage ont été sollicités pour le suivi de ces animaux, leur traitement et l'appui-conseil.

L'ONG n'a pas donné d'informations sur le démarrage effectif de l'embouche. Certaines bonnes initiatives, pas prévues au départ, ont été prises telle **l'instauration d'une caisse-assurance mortalité des animaux.** Des missions de suivi et de conseil sont réalisées tous les mois par l'équipe de l'ONG.

A l'issue de sa présentation, le représentant d'AHAROG a fait savoir que son ONG n'était pas en mesure de préfinancer 20 % du montant du projet (soit environ 7 millions de FCFA) pour compléter les 80 % d'avance reçus de l'IdS-CT comme cela doit se faire en principe afin de terminer la totalité des activités prévues au projet et de pouvoir ensuite procéder au décompte final. Il a indiqué ne pas avoir été informé de cette procédure avant la signature du contrat. A cela, l'AT IdS-CT d'Agadez a répondu que l'information avait bien été transmise avant la signature du contrat et que lors de la formation en comptabilité – gestion de décembre 2012, l'expert comptable chargé de la formation avait clairement expliqué le principe de ce préfinancement provisoire qui est nécessaire pour toutes les ONG petites ou grandes afin qu'elles puissent terminer les projets. L'expert comptable avait notamment conseillé aux six ONG de virer les 20 % sur le compte du projet vers la fin de celui-ci, pour financer les dernières activités et éviter ainsi que cet apport provisoire soit immobilisé trop longtemps.

Pas d'information sur le taux d'exécution.

- ASSISSIGRI

L'installation et le lancement du projet se sont globalement bien passés même si l'ONG a connu quelques difficultés qui l'ont empêché d'acquérir une moto exonérée comme cela est prévu en principe. Une demande d'achat TTC et d'utilisation des imprévus pour couvrir les frais excédentaires a été introduite auprès de la Délégation le 10 jan. 13. Grâce à une réponse positive de la DUE pour l'utilisation des imprévus, la moto DT 125 a été acquise par l'ONG en mars 2013.

Les formations prévues au projet ont été retardées pour deux raisons : 1) l'ONG a donné priorité aux réalisations physiques pour des raisons de trésorerie, en effet, les prix du bétail sont plus compétitifs en début d'année. **Le comité d'achat** s'est donc rapidement constitué, (il est composé du Directeur départemental de l'Elevage de Tassara, de la présidente du groupement et d'un représentant de l'ONG). Il a reçu les fonds pour l'achat de 20 taurillons à raison de 125 000 F CFA l'unité. **Les animaux ont été achetés** sur le marché de Tchintabaraden où l'offre est la plus importante, au terme de 2 marchés hebdomadaires. 2) il n'y avait pas urgence, le groupement soutenu par l'ONG est ancien, il a déjà reçu quelques formations notamment à travers les activités d'embouche du programme spécial du Président de la République, ils ont donc déjà de l'expérience ce qui peut permettre d'attendre pour la réalisation des formations.

Les bâtiments ont été réalisés suivant les plans et spécifications prévus. Il reste quelques travaux de finition (peinture des portes et fenêtres au niveau du magasin d'intrants et placement des portes sur l'atelier) qui sont en cours.

Au cours de la première mission de suivi menée en février 2013 par l'ONG, des échanges ont eu lieu avec les femmes sur la préparation et la mise en place du **comité de gestion de la BAB**. Lors de la prochaine mission, avant le placement du stock, l'animateur aidera le groupement à mettre en place le comité de gestion et la formation suivra. L'ONG n'a pas donné d'informations sur la mise en place du **Comité de gestion de l'élevage**.

De même que pour le bétail, les prix des **aliments** sont en augmentation, c'est pourquoi l'ONG a jugé opportun de commander le stock en avance, celui-ci étant sécurisé dans le magasin en attendant la mise en place et la formation du comité de gestion. Le fournisseur a livré le stock à Tahoua en attendant sa mise en place sur le site.

Les femmes bénéficiaires des animaux d'embouche ont insisté pour disposer des **intrants** rapidement pour soutenir les animaux qui sont arrivés en janvier 2013. Ces achats se sont donc faits avant la mise en place du Comité de gestion.

Les charrettes et les dromadaires de trait ont été achetés et mis en place sur le site pour permettre aux femmes de constituer un stock de paille à temps.

Le représentant d'ASSISSIGRI a fait part des mêmes problèmes qu'AHAROG pour préfinancer 20% du budget du projet.

Le taux d'exécution actuel est de 67%.

- Echanges suite aux six présentations

Plusieurs participants n'ont pas bien compris le problème posé par les ONG de Tahoua (AHAROG et ASSISSIGRI) quant aux difficultés qu'elles ont signalées concernant le préfinancement provisoire de 20% du montant du budget alors que les ONG d'Agadez n'ont pas évoqué ce problème et que toutes les ONG, en signant leur contrat, étaient conscientes de cette nécessité. En effet, comme le précise l'article 4 des conditions particulières et l'article 17 des conditions générales, le décompte final se fait lorsque le projet est totalement fini et que les rapports narratifs et financiers finaux ont été remis et vérifiés. Dans le cadre de ces subventions, le financement de l'UE est de 100% et une 1^{ère} tranche de 80% est versée au démarrage. Les 20% restant ne sont versés qu'au moment du décompte final. Les ONG doivent donc trouver le moyen de puiser dans leur trésorerie propre pour préfinancer ces 20% restant en attendant que le décompte final établisse le total des coûts éligibles et restitue le solde correspondant aux ONG en question.

L'IDS-CT n'insiste que très peu sur ce point avec les ONG internationales car celles-ci sont habituées à cette nécessité provisoire de préfinancement partiel des projets et disposent d'une trésorerie suffisante et surtout, d'une expertise en gestion de trésorerie dans le cadre de financements multi-bailleurs. Il est par contre nécessaire d'insister auprès des ONG locales qui ne disposent ni des mêmes moyens ni de la même expertise pour éviter les problèmes de rupture de trésorerie fréquents en fin de projet. La Cellule HACP/IDS-CT devra donc rapidement revoir cet aspect avec les deux ONG de Tahoua.

5.4. Composante III : soutien aux institutions et aux initiatives pour la consolidation de la paix - PNUD

5.4.1. Appui institutionnel

Cette présentation a été très (trop) rapide car démarrée le mardi soir vers 19 h, le CSE ayant pris fin vers 21 h. Le PNUD, qui est le seul partenaire à intervenir sur cette composante a présenté les résultats obtenus depuis six mois.

Un gestionnaire - comptable a été recruté en novembre 2012 d'abord au PNUD. C'est à partir de janvier 2013 qu'il a pris ses fonctions à la HACP. Il a pour fonction de renforcer les capacités de la HACP en matière de gestion des finances et de comptabilité.

Le matériel informatique et les véhicules prévu pour la HACP, la CNCCAI, le Conseil régional d'Agadez et le Gouvernorat d'Agadez ont été fournis lors d'une cérémonie de remise au PNUD en nov. 2012 à Niamey.

La réhabilitation du Conseil Régional d'Agadez qui n'a pas encore commencé était déjà reportée au 1er semestre 2013 dans le précédent état des lieux. Elle est maintenant intégrée dans une nouvelle LOA actuellement en cours de signature entre le PNUD et la HACP. Cette activité est l'une des plus en retard parmi celles que le PNUD doit mettre en œuvre. Ce retard par rapport aux prévisions est maintenant de 8 mois.

La formation des conseillers communaux et régionaux devrait bientôt démarrer. Les consultations entre le PNUD et l'ENAM ont abouti à la signature d'une LOA, les modules de formation sont en cours d'élaboration et les formations proprement dites pour 115 élus locaux et cadre de l'administration locale sont prévues pour fin avril mais des retards sont déjà prévisibles, démarrage probable en mai 2013. Il faut cependant rappeler que l'objectif initial du PNUD (PRODOC) était de démarrer ces formations en novembre 2012 : 6 mois de retard.

La fourniture de mobilier de bureaux et d'équipements informatiques pour les communes est en cours.

Après la présentation du PNUD, la HACP a rassuré le Maire d'Iférouane sur le fait que la nouvelle école Tezerzet sera bien construite à l'emplacement choisi par la commune et non pas au même emplacement que l'ancienne.

Le Maire d'Agadez a profité de l'occasion de ce CSE pour expliquer la démarche entreprise par sa commune pour qu'Agadez soit inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il a ainsi expliqué qu'une conférence de l'UNESCO aura prochainement lieu à Phnom Penh pour présenter ce dossier. Il a notamment sollicité un appui pour permettre au Sultan et à lui-même de participer à cette conférence. Les représentants de l'UE et du PNUD ont pris bonne note de cette demande et il a été suggéré que celle-ci soit rediscutée en bilatéral avec la Commune d'Agadez.

Le Président du Conseil régional a fait part de son mécontentement quant aux retards dans la réhabilitation des bâtiments abritant ledit Conseil. Il a rappelé l'historique et notamment le fait que n'étant pas informé des procédures à suivre par le PNUD, le Conseil régional a commencé les travaux avec un entrepreneur de son choix et que ce n'est qu'ensuite que le PNUD a indiqué les procédures à suivre.

Pour finir, le représentant de l'UE a fortement suggéré de donner un contenu pratique aux formations des conseillers communaux et régionaux. Il a ensuite indiqué qu'il est regrettable que ces formations aient lieu si tard. Il eut été pertinent de réaliser ces formations au démarrage du programme, avant la mise en œuvre des HIMO pour aider les communes à mieux gérer ces projets. Il a également insisté sur la nécessité d'éviter les redondances ou duplications entre cette formation et les programmes de renforcement de capacité prévus dans le cadre des projets d'appui à la décentralisation (UE, GIZ, etc.) ou encore suggéré au PNUD de se mettre en relation avec les autres programmes intervenant dans le domaine de la formation des élus locaux et notamment le PDEV II (USAID-IRD).

5.4.2. Appui aux initiatives de paix

10 projets d'initiative de paix sur 12 soumis par des OSC qui ont été sélectionnés suite à un appel à propositions en août 2012 sont actuellement en cours de réalisation. Le taux d'exécution des activités est d'environ 50%. Il est prévu que ces projets prennent fin entre mai et août 2013. Les 2 projets soumis par des communes et qui avaient été sélectionnés ont été abandonnés car ces projets n'étaient pas conformes aux lignes directrices et aux principes d'évaluation des propositions conçus pour les OSC. Il faut rappeler que ces 10 projets ne représentent que 30 % des 700.000 € de

budget du fonds d'appui aux initiatives de paix. Une autre partie de ce fonds va être utilisée pour la construction de l'école de Tezerzet et, en outre, il a été décidé par accord conjoint UE/PNUD que 280.000 € seront dégagés de ce fonds et réaffectés à un programme d'accès aux soins de santé jugé prioritaire après le départ d'MSF-E.

De même que pour la réhabilitation du Conseil régional, **La construction de l'école de Tezerzet** n'a pas commencé, cette activité est très en retard (8 mois). Un projet de LOA avec le Génie militaire est déjà prêt et attend la signature. Le dossier technique a été soumis aux Services de l'Education nationale et de l'Urbanisme, par l'intermédiaire de la HACP pour une expertise complémentaire avant la finalisation du dossier, la signature officielle entre le PNUD et le Génie Militaire et le lancement des travaux.

Le PNUD a confirmé à l'assistance que le projet de construction d'un **symbole de paix** à Agadez était toujours à l'ordre du jour et que ce projet était inclus dans la nouvelle LOA actuellement en cours de signature avec la HACP et qui contient également, comme cela a déjà été mentionné : les équipements des PM et la réhabilitation du Conseil régional. Ce projet n'a pas encore commencé. Le Maire de Tabelot, qui a rappelé que sa commune avait déposé un dossier de subvention au titre du fonds d'appui aux initiatives de paix et que celui-ci avait été sélectionné par le PNUD, a fait part de son incompréhension et de sa déception d'avoir appris verbalement, sans écrit, que le projet était annulé. A ceci, le PNUD a formulé des excuses en reconnaissant qu'il s'agissait d'une erreur et qu'un courrier expliquant cette décision d'annulation sera envoyé au Maire dans les plus brefs délais.

6. Recommandations

Les recommandations ci-dessous sont celles de la Cellule HACP/IdS-CT. Elles présentent ou complètent les recommandations des rapporteurs (voir annexe n° 3).

6.1. Organisation du Comité de suivi et d'évaluation de l'IdS-CT

Comme expliqué en section 4, ce 2^{ème} CSE s'est en fait tenu sur 1,5 j au lieu de 2 prévus initialement. Cette ½ journée supplémentaire (par rapport au 1^{er} CSE) a permis des échanges plus nombreux et d'accorder un temps de parole plus long aux participants et notamment aux Maires des communes d'Agadez. Par contre, pour des raisons de programme un peu perturbé (participation à une cérémonie des femmes d'Agadez), la fin du programme (appui institutionnel, recommandations) a été écourtée. Il est donc recommandé que pour le prochain CSE, la session dure effectivement 2 jours pleins

Même si l'essentiel des activités de l'IdS-CT se déroulent en région d'Agadez, il est apparu que les régions de Tahoua et Tillabéry étaient sous représentées. Il est donc souhaitable, comme cela a été suggéré par le Président du Conseil régional d'Agadez, qu'en plus des SG des deux Gouvernorats, soient également invités lors du prochain CSE, un représentant de chaque Conseil régional de Tahoua et Tillabéry auxquels il faudrait ajouter les Directeurs régionaux du Plan, points focaux de la HACP dans les régions.

6.2. Rapprochement des partenaires de l'IdS-CT

Cette recommandation avait déjà été faite lors du 1^{er} CSE. Suite à cela, des progrès ont été réalisés. Deux réunions de concertation ont eu lieu, l'une à Niamey et l'autre à Agadez. Il apparaît cependant nécessaire de développer ces rapprochements non seulement pour mieux faire circuler l'information entre acteurs mais également pour s'assurer d'une démarche cohérente au sein de l'IdS-CT et pour

éviter les duplications (rappel section 5.4.1 : concertation nécessaire entre PNUD/PDEV II et GIZ pour la formation des élus locaux par ex.).

6.3. Mobilisation de l'Etat

Cette recommandation avait également déjà été faite lors du 1^{er} CSE. Il faut signaler que des progrès ont été accomplis notamment au niveau national dans le cadre de l'adoption en cours d'un cadre juridique pour les PM et au niveau régional par l'implication toujours plus grande des STD dans l'appui aux activités de l'IdS-CT.

Le Nord du Niger ne peut pas être uniquement tributaire de financements extérieurs forcément limités en volume et dans le temps. De même, l'Etat, à travers ses structures déconcentrées, doit faciliter la coordination entre programmes et notamment avec l'IdS-CT. Il est donc important que **l'Etat continue à mobiliser toutes ses capacités** pour agir auprès des partenaires au développement afin d'assurer une meilleure coordination et pour se porter garant du respect des choix stratégiques nationaux à long terme.

6.4. Recommandations particulières au PNUD

Du fait de son mandat d'appui institutionnel auprès de la HACP, le PNUD doit jouer en principe un rôle moteur dans l'IdS-CT. De nombreux dysfonctionnements avaient été observés lors du précédent CSE. Force est de constater que des progrès ont été accomplis depuis six mois :

- Les ressources humaines dédiées aux activités de l'IdS-CT se sont étoffées tant à Niamey qu'à Agadez.
- La communication passe mieux entre la HACP et ses principaux partenaires : HACP, DUE. Une partie des documents contractuels signés entre le PNUD et des entités tierces (LOA, MOU) ont été transmis à la DUE (mais pas encore à la HACP).
- Des solutions ont été identifiées d'un commun accord avec l'UE pour traiter les problèmes les plus préoccupants relatifs aux retards et manques de stratégies claires concernant les activités : microprojets « armes contre développement » (qui devaient être mis en œuvre par la CNCCAI), formation professionnelle et le fonds d'appui aux initiatives de paix.

Il n'en reste pas moins que si ces progrès doivent être salués, ils arrivent bien tard alors que le projet PNUD arrive au 2/3 de sa période opérationnelle. Certaines activités, importantes en termes d'exécution et d'engagements financiers n'ont pas encore commencé. Des problèmes de conception ou de mise en œuvre d'activités actuellement en cours ont été signalés lors du CSE, traduisant le manque de ressources humaines pour superviser l'ensemble du projet à son démarrage, une certaine précipitation dans l'exécution et le manque d'expertise technique. Il est donc recommandé au PNUD de prendre en compte ces remarques et de tout mettre en œuvre pour corriger les dysfonctionnements qui persistent encore.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la formation des conseillers communaux et régionaux, il est recommandé au PNUD de prendre davantage en compte les besoins réels des communes notamment en matière de maîtrise d'ouvrage et de gestion de projets.

6.5. Recommandations aux ONG d'Agadez et de Tahoua

En octroyant un budget global de 320.000 € pour des ONG locales, l'UE a souhaité d'une part répondre à une demande forte de la société civile mais également donner leur chance pour des ONG implantées dans leurs régions, de démontrer leurs capacités d'action grâce notamment à leur

parfaite intégration locale et à leur connaissance fine du contexte social et économique. La finalité étant de faire en sorte que l'IdS-CT puisse ainsi contribuer à faire émerger des acteurs locaux de la société civile capable, progressivement, de faire jeu égal avec les partenaires internationaux.

D'après les présentations faites lors du CSE et sous réserve d'une évaluation in situ des résultats par la cellule HACP/IdS-CT, l'expérience semble probante non seulement en termes d'efficacité mais également en termes d'efficience vu que les coûts de fonctionnement sont moindres pour ces ONG que pour des ONG et/ou organisations internationales. Le bilan est par contre plus contrasté sur le plan de la gestion budgétaire et de la capacité à faire appel à la trésorerie interne pour préfinancer la fin des activités d'un projet en attendant le décompte final comme le montre l'expérience des deux ONG de Tahoua. Ce constat doit amener les ONG locales qui connaissent ce type de difficultés à s'interroger sur leurs capacités réelles à mettre en œuvre seules des projets de taille moyenne ou grande sachant que pour des petits projets dotés de budgets de ~ 53.000 € elles connaissent déjà des difficultés. Il est recommandé à ces ONG qui ont encore six mois de projet devant elles de tout mettre en œuvre pour réaliser 100% des activités prévues et donc pour apporter le complément de financement nécessaire comme le font toutes les ONG de niveau professionnel.

ANNEXES

ANNEX 1 : Note de préparation du 2^{ème} CSE

ANNEX 2 : Programme du 2^{ème} CSE

ANNEXE 3 : Communiqué des rapporteurs

ANNEXE 4 : listes de présences